

Le travail dans les assemblées du parlement, un investissement payant ?
Une application de la théorie du vote rétrospectif aux élections européennes¹

Julien Navarro²

L'élection des députés au Parlement européen est habituellement analysée comme une élection de second ordre, c'est-à-dire comme une élection de moindre importance par rapport aux scrutins nationaux et comme une élection dans laquelle les enjeux vraiment européens ne jouent qu'un rôle secondaire (Reif et Schmitt 1980). De fait, les campagnes électorales sont généralement dominées par des considérations qui ont peu à voir avec les compétences et activités des institutions européennes. Les mois et les semaines précédents le scrutin de juin 2009 ont pourtant vu émerger un débat et même un début de polémique sur l'activité et le bilan des membres du Parlement sortant. Plusieurs tentatives de quantification du travail des parlementaires ont vu le jour, même si les méthodes utilisées ont immédiatement été contestées, notamment et surtout par les premiers intéressés.

Au-delà du caractère polémique voire des risques de dérive populiste inhérents à ce type d'entreprise, cet épisode vient rappeler que le vote n'a pas pour seule fonction de choisir *ex ante* des dirigeants politiques sur la base de leurs programmes de gouvernement mais aussi d'évaluer rétrospectivement les sortants. Dans la théorie du gouvernement représentatif, c'est en effet le caractère réitéré des élections qui incite les représentants à agir dans l'intérêt des représentés (Manin 1995). Au niveau national, de nombreux auteurs soutiennent l'idée d'un lien entre performance économique et reconduite des majorités sortantes (Ferejohn 1986). Au niveau européen où le principe majoritaire ne joue que de manière marginale dans la composition de la Commission, ce raisonnement trouve difficilement à s'appliquer.

¹ Communication présentée au colloque de l'AFSP sur « Le lien électoral au Parlement européen », Strasbourg, 19-20 novembre 2009.

² Chercheur associé à SPIRIT, Sciences Po Bordeaux (julien.navarro@yahoo.fr).

Peut-on en revanche le transposer aux députés européens ? Leur réélection est-elle totalement déconnectée de leur bilan ? A l'instar d'Olivier Costa qui note une « absence de "rétribution" des députés européens les plus impliqués » (Costa 2000, p. 116), la plupart des auteurs semblent le penser. S. Hix et S. Hagemann écrivent ainsi : « citizens do not use European Parliament elections to reward or punish individual MEPs for their activities, involvement, policy positions or behaviour in the European Parliament » (Hix et Hagemann 2009, p. 40). Cela peut paraître étonnant dans la mesure où les mêmes auteurs postulent par ailleurs – en se situant dans une perspective utilitariste – que les comportements des députés européens s'expliquent par leur objectif de réélection !

En l'absence d'étude empirique sur ce sujet, la présente contribution a pour objectif initial d'évaluer le lien entre le travail dans le Parlement européen et la réélection des députés sortants. Le travail au Parlement européen est-il un investissement payant sur un plan électoral ? Ou les chances de réélection des députés sont-elles sans rapport avec leurs activités dans la législature précédente ? Nous nous demanderons également si certaines activités ou fonctions jouent un rôle plus important que les autres et si d'autres facteurs permettent de mieux prédire la réélection des eurodéputés sortants.

La première partie de cette contribution expose le cadre d'analyse en partant d'un bilan de la littérature. La deuxième partie présente le dispositif d'enquête c'est-à-dire les cas d'études et les variables. Les résultats de nos analyses sont détaillés dans la troisième partie en ce qui concerne l'impact des diverses composantes du travail parlementaire. La quatrième partie compare les effets du bilan des députés sortants avec celui de facteurs alternatifs. La cinquième partie est consacrée à la conclusion.

Cadre d'analyse

L'absence d'études sur les effets du travail parlementaire sur les chances de réélection des sortants constitue un véritable angle mort des études parlementaires.

Après une présentation rapide des recherches sur les élections européennes et les députés au Parlement européen, nous proposons une théorie centrée sur l'hypothèse d'un vote rétrospectif sur le bilan des députés sortants.

Les élections européennes et les députés au Parlement européen : un champ de recherche fragmenté

Les travaux sur le Parlement européen présentent, par rapport à la question qui nous intéresse ici, une très grande fragmentation entre trois sous-champs de recherche : l'analyse électorale, la sociologie des élites politiques et l'étude des comportements parlementaires.

Du point de vue de l'analyse électorale, l'élection des députés au Parlement européen est une élection de « second ordre » (Delwit et Poirier 2005 ; Perrineau 2005 ; Magni Berton 2008). Il s'agit en effet d'un scrutin qui mobilise moins les électeurs et les médias que les scrutins nationaux. Les partis politiques eux-mêmes ne manifestent pas un très grand intérêt pour cette élection, d'autant qu'ils sont souvent traversés par des clivages sur la construction européenne. Les enjeux européens ne jouent qu'un rôle secondaire dans la campagne électorale – il s'agit plutôt de 27 campagnes nationales parallèles. Les résultats électoraux donnent une prime aux petits partis et aux partis anti-système : ils s'accompagnent d'un fort émiettement des voix et traduisent dans la plupart des cas un vote sanction contre les gouvernements. En l'absence de système partisan intégré au niveau européen, les 27 systèmes partisans nationaux ne constituent pas un lien véritable entre les citoyens européens et leurs représentants.

La faiblesse du lien électoral au Parlement européen alimente l'idée d'une Europe élitiste (Costa et Magnette 2007). Les études du personnel parlementaire européen mettent l'accent sur le profil socioprofessionnel des eurodéputés qui diffère de celui de la population dans son ensemble et sur l'importance des ressources politiques nationales (EJPR 1997). Certains auteurs défendent cependant l'idée d'une stabilisation relative et d'une professionnalisation du personnel parlementaire. Alors

que la composition du Parlement européen connaît une rotation plus rapide que dans les chambres nationales, se constitue progressivement un groupe de parlementaires européens avec une certaine ancienneté dans le mandat (Marrel et Payre 2006). C'est donc à l'émergence d'une classe politique européenne que l'on assisterait, même si cette évolution n'est pas analysée dans une perspective directement électoraliste (Verzichelli et Edinger 2005).

Un troisième ensemble de travaux concerne les activités et comportements des députés. Il s'agit tout d'abord d'analyser les structures institutionnelles qui encadrent le travail des eurodéputés : il ressort notamment de ces travaux que la délibération au Parlement européen connaît une tension entre une logique de spécialisation et une logique de politisation (Costa 2001). L'accent mis sur la fonction législative du Parlement incite ensuite à s'intéresser de manière prioritaire aux votes et aux clivages idéologiques qui structurent l'assemblée (Hix *et al.* 2007). Enfin, on a pu montrer que les activités des députés ne se limitent pas au vote d'assemblée mais prennent des formes variables en fonction des motivations individuelles des élus (Navarro 2009).

Ces trois axes de recherche restent relativement déconnectés les uns des autres. L'analyse des élections européennes fait notamment peu de cas des comportements individuels des parlementaires : cela tient au paradigme dominant de l'élection de second ordre qui se focalise sur le niveau national. De fait, l'hypothèse d'une influence du bilan des eurodéputés sortants sur leurs chances de réélection n'a jamais été mise à l'épreuve.

Une théorie alternative : bilan du mandat et chances de réélection

D'après la théorie des élections de second ordre, les élections européennes ne sont pas une occasion de sanctionner le bilan de la Commission sortante ni de se prononcer sur le programme d'une majorité parlementaire. La théorie du vote rétrospectif n'est donc pas mobilisée, sauf à considérer que l'évaluation rétrospective porte sur les gouvernements nationaux (Kouser 2004 ; Magni Berton 2008). Cela fait-

il sens de transposer le modèle du vote rétrospectif aux parlementaires sur un plan individuel ? En raison des spécificités du système décisionnel communautaire et du mode d'organisation du Parlement européen, les députés disposent tout d'abord d'une marge de manœuvre individuelle plus grande que dans les parlements classiques (Costa 2001). Dans un « *working parliament* », le travail individuel des parlementaires prend une importance particulière. Paradoxalement, la mise à distance de la pression électorale du fait du mode de scrutin et des lacunes de l'information sur l'Europe engendre une recherche de légitimité par l'activité parlementaire (Rozenberg 2009).

Deux autres types de considérations incitent en outre à prendre au sérieux l'hypothèse d'un lien entre bilan des parlementaires sortants et réitération des élections. Sur un plan théorique, on l'a dit, la possibilité d'une évaluation rétrospective de la performance des sortants est un des fondements de la démocratie représentative. Le caractère réitéré des élections assure que les gouvernants sont réellement responsables (au sens d'*accountable*) de leurs actes. C'est parce qu'ils anticipent sur la possibilité d'une sanction de leurs actes que les élus agissent dans l'intérêt de leurs électeurs. Transposée à l'analyse parlementaire, cette théorie du vote rétrospectif est le pendant du postulat selon lequel le comportement des élus s'explique par leur objectif de réélection (Mayhew 1974 ; Kerrouche 2004). Ainsi l'analyse des votes des députés repose le plus souvent explicitement sur ce postulat (Hix *et al.* 2007). Faire l'hypothèse qu'il n'y a pas de lien entre performance et réélection revient donc à nier *a priori* la possibilité d'un contrôle démocratique sur les représentants et à mettre en cause l'un des fondements les plus communément acceptés des études parlementaires.

Sur un plan pratique, deuxièmement, le degré toujours plus poussé de l'intégration européenne et l'europanisation progressive des systèmes politiques nationaux incitent à mettre en question les cadres d'analyse traditionnels. Les débats en France autour du référendum constitutionnel de 2005 ont par exemple montré que l'Europe était un sujet susceptible d'intéresser et de polariser les électeurs. Selon

certain auteurs, les élections européennes voient une tendance à l'autonomisation de l'enjeu européen, la participation électorale étant davantage structurée par le niveau d'identification à l'Europe des électeurs nationaux que par le taux de participation aux élections nationales précédentes (Frognier 2000).

L'hypothèse d'un lien entre activités parlementaires et chance de réélection vise non pas à remettre en cause le modèle dominant de l'élection de second ordre, mais à ajouter un élément explicatif à l'analyse de ce scrutin.

Hypothèses

L'hypothèse centrale de notre analyse est que plus les députés européens se sont montrés actifs au cours de la législature finissante plus ils ont de chance d'être réélus. Inversement, moins les députés ont été actifs, moins ils ont de chance d'être réélus.

Sur un plan institutionnel, la relation entre activité législative et réélection est médiatisée par le système électoral et par les partis politiques qui sélectionnent les candidats. D'après Hix et Hagemann (2009), l'incitation des parlementaires à répondre aux attentes des électeurs dépend à la fois de la taille des circonscriptions et de l'organisation du scrutin. Plus la circonscription est petite, plus les électeurs sont susceptibles de récompenser/ sanctionner les sortants en fonction de leur performance. De même, plus le scrutin est individualisé, plus notre hypothèse devrait se vérifier. Les élections européennes bien qu'organisées partout selon un mode de scrutin proportionnel présentent des variations sur ces deux plans qu'il convient de scruter avec attention.

S'agissant des partis politiques, ils peuvent apparaître à certains égards comme les véritables « électeurs » des parlementaires dans la mesure où une investiture partisane constitue une condition quasi-indispensable pour accéder au Parlement européen, *a fortiori* dans le cadre d'un scrutin proportionnel sur listes bloquées. Cela étant dit, notre hypothèse reste pertinente car les partis ont en théorie un intérêt à sélectionner des candidats qui vont se montrer actif dans leur mandat et

à placer sur des positions éligibles les sortants les plus performants. Raunio (2000) a par exemple montré que les partis politiques nationaux exercent un contrôle accru sur les activités des élus européens : ils devraient donc sanctionner ou récompenser les sortants en fonction de leur bilan. Cette préoccupation des partis à sélectionner avec soin leurs candidats est renforcée par le fait que la qualité individuelle de ces derniers (mesurée par leur expérience préalable) influence le résultat électoral des partis (Høyland 2009).

Cette dernière remarque montre cependant que la resélection/réélection des députés européens sortants peut obéir à plusieurs logiques. Ainsi, à côté de l'hypothèse centrale d'un effet de la performance individuelle des élus, il conviendra de tester deux hypothèses complémentaires. D'une part, on peut faire l'hypothèse que plus les députés sortants détiennent de « capital politique » plus ils ont de chance d'être réélus. En ce sens, la performance dans la législature finissante ne serait qu'un élément dans l'appréciation générale des capacités d'un candidat, une expérience préalable de parlementaire national ou de ministre, la détention d'un mandat local ou d'un poste clef dans une organisation partisane devant aussi être pris en considération. D'autre part, la qualité d'un candidat sortant serait moins fonction de l'intensité de son investissement dans son mandat que des orientations idéologiques qu'il donne à son action : un député qui s'éloigne des positions de son parti et ne respecte pas les consignes de vote devrait être sanctionné sur un plan électoral.

Dispositif d'enquête

Le type de modèle théorique proposé plus haut se prête particulièrement bien à une analyse quantitative au niveau individuel des parlementaires sortants. C'est ce à quoi nous nous employons par la suite à partir de bases de données sur les députés des deux législatures les plus récentes.

Les cas d'études

L'analyse porte sur les deux dernières élections européennes de 2004 et de 2009. Autrement dit, nous nous intéressons aux chances de réélection des députés de la 5^e législature (1999-2004) et de la 6^e législature (2004-2009). Cependant, seuls les députés ayant mené leur mandat jusqu'à son terme sont inclus dans l'analyse. Par définition, en effet, la réélection de ceux qui ont démissionné en cours de mandat est peu probable.

D'autre part, il faut préciser qu'alors que l'analyse des élections de 2004 porte sur l'ensemble de la législature sortante (c'est-à-dire sur les délégations de quinze Etats), l'analyse des élections de 2009 se limite aux députés français, luxembourgeois et belges francophones et germanophones. La France, la Belgique et le Luxembourg correspondent aux trois configurations électorales envisagées : les listes bloquées, le vote préférentiel et le vote préférentiel avec possibilité de panachage. Les cas étudiés présentent également une certaine diversité quant à la taille des circonscriptions électorales : 13 députés pour l'Ile-de-France et le Sud-Est, 3 pour l'Outre-mer, 5 pour la région Massif central Centre, 1 député dans le collège germanophone en Belgique, et 6 députés pour la circonscription unique du Luxembourg.

Description des variables

L'étude de la relation entre performance des députés sortants et réélection passe par une série d'analyses univariées et bivariées au niveau individuel. La variable dépendante est une variable dichotomique qui prend la valeur 0 lorsque le député n'a pas été réélu et 1 en cas de réélection.

Les indicateurs d'activité retenus présentent des caractéristiques contrastées en fonction de deux critères : la possibilité pour l'élu de déterminer sur un plan individuel son niveau d'investissement et l'impact politique de chaque type d'activité. On peut ainsi opposer la présence en séance plénière et la formulation de questions (qui relèvent d'un libre choix individuel) aux rapports et interventions en

plénière (qui dépendent pour partie ou pour totalité de la bonne volonté des collègues du groupe ou de la commission spécialisée). Le bénéfice électoral des interventions en plénière est douteux compte tenu de la faible visibilité médiatique de l'Assemblée de Strasbourg, mais c'est une activité très prisée par certains élus. Par ailleurs, la présence apparaît comme une activité particulièrement significative et symbolique parce qu'elle correspond au minimum attendu de la part des élus, notamment la participation aux votes en séance plénière. Nous avons donc ici une première batterie de quatre variables continues : le nombre total de rapports sur la législature (*rapports*), le nombre total de questions (tous types confondus) sur l'ensemble de la législature (*questions*), le nombre total d'interventions en séance plénière sur l'ensemble de la législature (*interventions*) et le taux de présence en séance plénière sur l'ensemble de la législature (*présence*).

Un autre indicateur de performance est l'acceptation à des postes-clefs au sein du Parlement. On définit les dirigeants parlementaires (ou *frontbenchers*) comme les députés qui au cours de la législature ont appartenu au bureau du Parlement, d'une commission ou d'un groupe politique. Il s'agit incontestablement des fonctions qui présentent le plus d'importance pour le fonctionnement de l'institution et qui ont le plus de poids politique. La variable *bureau* distingue les députés qui sont membres du bureau du Parlement, d'un groupe ou d'une commission (codés 1) des autres députés (les « députés du rang » codés 0).

Nous introduisons par ailleurs dans certains modèles des variables de contrôle nominales : la délégation (*pays*) et le groupe partisan au sein du Parlement (*parti*). Il est vraisemblable – et c'est même le sens de notre hypothèse relative aux modes de scrutin – que les partis ont des attitudes variables par rapport aux activités des sortants et que ces enjeux sont pris en compte de manière variable selon les contextes nationaux. Cependant, notre dispositif d'enquête ne permet pas à ce stade de dissocier ces effets spécifiques des effets liés plus classiquement aux recompositions partisans plus classiques. C'est pourquoi les variables *pays* et *parti* doivent s'interpréter avant tout comme des variables de contrôle.

Dans la suite de l'analyse, nous introduisons d'autres variables indépendantes pour affiner notre modèle. D'une part, nous distinguons à partir d'une nouvelle variable nominale (*resppri2*) entre les fonctions exercées par les députés sortants au sein du Parlement : bureau du Parlement, des groupes et des commissions. D'autre part, nous analysons l'impact de l'expérience parlementaire non-européenne : la variable *cumul* prend la valeur 0 si le député n'exerçait pas de mandat infra-national pendant son mandat et 1 dans le cas contraire ; la variable *ex-PN* distingue les députés ayant une expérience parlementaire nationale (code 1) de ceux qui n'en ont pas (code 0) ; la variable *ex-ministre* distingue les anciens ministres (code 1) des autres députés (code 0). Enfin, nous évaluons la cohésion partisane à partir du pourcentage de votes enregistrés conformes à ceux de la majorité du groupe (variable *idéologie*)³.

Analyse des effets des activités parlementaires sur la réélection des sortants

Avant de procéder à une analyse multivariée, nous nous attachons à analyser l'impact de chaque type d'activité.

La réélection des députés sortants : une vue d'ensemble

Le renouvellement rapide de la composition du Parlement est une de ses caractéristiques le plus frappantes de cette institution même si l'on peut observer une certaine stabilisation des eurodéputés et la constitution de véritables eurocarrières parlementaires (Marrel et Payre 2006). La proportion de sortants réélus aux différents scrutins varie ainsi de 42,5% en 1994 à 51,3% en 1999.

Tableau 1 Taux de reconduction des députés européens sortants aux élections européennes

	1989	1994	1999	2004	2009
Proportion de sortants réélus	51,3%	42,5%	45,7%	48,4%	

Source : Corbett *et al.* 2003 (p. 40) et Navarro 2009 (p. 117)

³ Pour une présentation plus précise de cette variable, cf. Navarro 2009, p. 268.

Plus encore que les variations d'une élection à la suivante, les écarts les plus marqués se font jour entre les différentes délégations nationales. Ainsi pour les élections de 2004, la proportion de sortants réélus variait de 16,7% en Grèce à 79,5% pour le Royaume-Uni (Verzichelli et Edinger 2005). Dans quelle mesure le phénomène de renouvellement rapide du personnel parlementaire est-il déconnecté de ce qui se passe au niveau européen ? Faut-il interpréter la réélection de certains sortants comme le signe d'une récompense de leurs mérites et la non-reelection de certains comme une sanction à leur égard ?

Performances comparées des sortants réélus et non réélus

L'observation de l'activité moyenne des députés sortants réélus et non réélus en 2004 et 2009 recèle de nombreux enseignements. Notons tout d'abord que, pour toutes les activités concernées, il existe une différence entre les députés réélus et les députés non réélus : les premiers ont une activité moyenne supérieure aux seconds. En ce sens, qu'on l'interprète comme un processus d'auto-sélection des candidats désireux de prolonger leur mandat ou d'une prime accordée aux élus les plus investis par leurs partis ou leurs électeurs, l'activité parlementaire semble corrélée avec le fait d'être réélu. Il existe cependant des différences entre les indicateurs retenus. Alors que les écarts sont assez importants concernant le nombre moyen de rapports et de questions, les différences dans le nombre d'interventions et surtout dans le taux de présence entre les réélus et les non-réélus sont relativement faibles. Cela suggère que la présence en séance plénière est une activité moins discriminante, ce qui se comprend assez facilement compte-tenu du fait qu'il s'agit de l'activité minimale attendue de tout député et qu'il s'agit aussi d'une activité en partie contrainte par le risque de sanction financière en cas d'absence répétée.

Tableau 2 Activité moyenne des députés sortants

		Rapports parlementaires	Questions	Interventions en plénière	Présence (%)
Elections 2004 (N=604)	Non réélus (N=303)	3	34,6	80,6	80,7
	Réélus (N=301)	4,1	51,6	84,7	84
Elections 2009 (N=96)	Non réélus (N=61)	2,2	13	52,4	83,5
	Réélus (N=35)	3,9	20,5	71,3	85,7

Les évolutions entre les deux scrutins sont plus difficiles à interpréter dans la mesure où l'activité individuelle des députés (s'agissant notamment des rapports et des interventions en séance plénière) est tributaire de l'activité globale du Parlement et du nombre total d'élus. Par ailleurs, les populations comparées ne sont pas identiques. Les statistiques limitées aux seuls élus belges⁴, français et luxembourgeois (pour les élections de 2004) confirment, quoiqu'il en soit, les tendances observées à une exception près : en 2004, les sortants réélus comptaient à leur actif moins d'interventions en séance plénière que les sortants non réélus.

Tableau 3 Responsabilités parlementaires pendant la 5^e législature et les élections de 2004

	Elections 2004		Elections 2009	
	Députés non réélus	Députés réélus	Députés non réélus	Députés réélus
Députés du rang	241 50,6%	235 59,4%	50 70,4%	21 29,6%
Dirigeants parlementaires	62 48,4%	66 51,6%	11 44%	14 56%
N	303	301	61	35
	$\chi^2=0,194$; ddl=1 ; p>0,05 (N= 604)		$\chi^2=5,572$; ddl=1 ; p<0,05 (N= 604)	

⁴ Les députés néerlandophones sont inclus.

Le tableaux qui précède fait apparaître des résultats contrastés concernant la réélection des députés sortants qui exerçaient des responsabilités particulières au sein du Parlement européen. En 2004, il n'y avait apparemment presque aucune différence entre les dirigeants parlementaires et les députés du rang quant à leur chance d'être reconduits dans leur mandat. Lors du dernier scrutin au contraire les dirigeants parlementaires semblent avoir bénéficié d'une prime électorale dans la mesure où 54% d'entre eux ont été réélus contre 30% des députés n'exerçant pas de fonction-clef. Il convient naturellement de rester prudent lorsque l'on compare ces deux élections car les populations comparées ne sont pas équivalentes (il s'agit de l'ensemble du Parlement en 2004 et des seuls députés français, luxembourgeois et belges francophones en 2009). Cependant, le calcul du taux de réélection en 2004 pour les délégations belges⁵, françaises et luxembourgeoises donne des résultats identiques voire accentués par rapport à l'ensemble de l'assemblée. Il semble donc bien que le statut des sortants ait davantage joué en 2009 qu'en 2004.

Analyse multivariée

Afin de mesurer l'influence respective des différentes activités considérées sur les chances de réélection et d'introduire des variables de contrôle, nous procédons à des analyses de régressions logistiques qui conviennent pour des variables dépendantes dichotomiques.

⁵ Les députés néerlandophones sont inclus.

Tableau 4 Les déterminants de la réélection des députés sortants : modèle 1 (régression logistique)

	Elections de 2004			Elections de 2009		
	B	Err. Std.	Exp(B)	B	Err. Std.	Exp(B)
RAPPORTS	,07**	,02	1,07**	,028	,06	1,03
QUESTION	,00(*)	,00	1,00(*)	,03*	,01	1,03*
INTERVEN	-,00	,00	,99	-,00	,00	,99
PRÉSENCE	,02*	,01	1,02*	,00	,02	1,00
BUREAU(1)	-,09	,22	,91	1,00(*)	,57	2,72(*)
Constante	-1,72	,57		-1,49	1,78	
	-2 Log Likelihood	809,138		-2 Log Likelihood	114,584	
	Goodness of Fit	601,570		Goodness of Fit	94,950	
	Cox & Snell - R ²	,043		Cox & Snell - R ²	,104	
	Nagelkerke - R ²	,058		Nagelkerke - R ²	,142	
	Classés correctement	58,37%		Classés correctement	70,53%	
	N=603			N=95		

** p<0,01 ; * p<0,05 ; (*) p<0,1

Le modèle 1 ne comporte que les variables relatives à l'intensité de l'activité parlementaire. Il est davantage prédictif pour les élections de 2009 (70,5% des cas sont correctement classés) que pour les élections de 2004 (58,4% des cas sont correctement classés ; mais globalement les résultats sont convergents. On peut regrouper les variables en trois groupes. Le nombre de rapports et de questions a un impact faible mais le plus souvent significatif sur les chances de réélection. Le nombre d'intervention et le taux de présence ont un impact quasi-nul. La variable relative à l'exercice de responsabilités parlementaires n'a pas le même type d'impact selon l'élection : l'impact est étonnement négatif mais non significatif en 2004. Il est au contraire positif (et faiblement significatif) en 2009.

Tableau 5 Les déterminants de la réélection des députés sortants : modèle 2 (régression logistique)

	Elections de 2004			Elections de 2009		
	B	Err. Std.	Exp(B)	B	Err. Std.	Exp(B)
RAPPORTS	,05(*)	,03	1,06(*)	-,00	,06	,99
QUESTION	,01**	,00	1,01**	,04*	,02	1,04*
INTERVEN	,00	,00	1,00	,00	,00	1,00
PRÉSENCE	,01	,01	1,00	-,01	,02	,99
BUREAU(1)	-,17	,24	,85	1,77*	,69	5,87*
COUNTRY						
Belgique	<i>Résultats non reproduits</i>			,07	,75	1,07
Luxembourg				-,22	,99	1,25
GROUPE						
PSE	1,40**	,50	4,04**	-1,28(*)	,66	,27(*)
ELDR/ADLE	1,28*	,50	3,60*	-1,15	,82	,32
Verts	-,05	,59	,95	-2,61*	1,14	,07*
GUE	1,09(*)	,58	2,96(*)	6,09	22,25	440,15
EDD/ID	1,30(*)	,66*	3,66(*)	-,85	1,56	,43
UEN	,67	,57	1,95			
NI	,98	,68	2,67	-,00	,9767	,99
Constante	-1,41(*)	,85		,2256	2,2822	
	-2 Log Likelihood	717,532		-2 Log Likelihood	103,599	
	Goodness of Fit	609,235		Goodness of Fit	93,021	
	Cox & Snell - R ²	,178		Cox & Snell - R ²	,202	
	Nagelkerke - R ²	,238		Nagelkerke - R ²	,276	
	Correctement classés	69,32%		Classé correctement	69,47%	
	N=603			N=95		

** p<0,01 ; * p<0,05 ; (*) p<0,1

L'introduction de variables de contrôle dans le modèle 2 ne modifie pas fondamentalement les résultats. Naturellement, les chances de réélection d'un député sortant sont liées au succès global de son parti dans tel ou tel contexte national⁶. Cela dit, dans ce deuxième modèle, les variables *rappports*, *questions*, et *dirigeant* ont toujours un caractère prédictif, même s'il est relativement faible et parfois peu significatif. L'hypothèse d'un vote rétrospectif portant sur l'intensité du travail parlementaire semble donc confirmée. Il reste cependant à la comparer à d'autres modèles théoriques possibles.

⁶ Un modèle 1 bis a été testé dans lequel est introduite la taille de la circonscription comme variable supplémentaire. La variable n'est pas significative et ne modifie pas le reste des résultats : c'est pourquoi nous n'avons pas jugé utile de restituer ce modèle.

Un modèle « complet » du vote rétrospectif au Parlement européen

Comme nous l'avons déjà indiqué, l'hypothèse centrale d'un lien entre intensité du travail parlementaire et chances de réélection n'exclut pas la prise en compte de facteurs alternatifs. Plus précisément, il s'agit d'élargir le champ des éléments entrant en compte dans notre théorie du vote rétrospectif. Fondamentalement, la théorie du vote rétrospectif repose sur l'idée que l'appréciation que l'on se fait des candidats porte non seulement sur leurs engagements verbaux mais sur le jugement que les électeurs portent sur leur capacité à tenir ces engagements (Ferejohn 1986). C'est à ce stade que la « performance passée » entre en ligne de compte. Celle-ci cependant ne se limite pas *a priori* à l'intensité du travail dans la dernière législature : elle comprend également une dimension plus qualitative de l'orientation idéologique des sortants et une évaluation sur les compétences générales acquises au cours de différents mandats. Notre analyse se limite ici aux élections de 2004 pour lesquelles nous disposons de données plus complètes.

Tableau 6 Modèle explicatif de la réélection des députés sortants en 2004 (régression logistique)

	Modèle 3			Modèle 4		
	B	Err. Std.	Exp(B)	B	Err. Std.	Exp(B)
RAPPORTS	,07**	,03	1,08**	,08**	,03	1,09**
QUESTION	,00*	,00	1,00*			
Responsabilité						
Bureau PE	-,41	,48	,66	-,51	,48	,60
Bureau groupe	,77*	,36	2,16*	,80*	,36	2,23*
Bureau comm.	-,75*	,31	,47*	-,74*	,31	,48*
Cumul	,16	,27	1,17			
Ex-PN	,15	,22	1,16			
Ex-ministre	1,05**	,33	2,86**	1,16**	,30	3,20**
Idéologie	,01*	,01	1,01*	,01*	,00	1,01*
Constante	-2,32	,52				
N= 531	-2 Log Likelihood	677,648		-2 Log Likelihood	687,026	
	Goodness of Fit	531,963		Goodness of Fit	533,738	
	Cox & Snell - R ²	,100		Cox & Snell - R ²	,084	
	Nagelkerke - R ²	,134		Nagelkerke - R ²	,113	
	Correctement prédits	62,90%		Correctement prédits	62,52%	

** p<0,01 ; * p<0,05 ; (*) p<0,1

Le modèle 3 présente l'analyse la plus complète des différentes variables indépendantes envisagées jusqu'ici. Il est plus prédictif que le modèle 1 puisqu'il prédit correctement 62,9% des cas. Le premier enseignement à en tirer concerne les variables déjà présentes dans le modèle 1 : la variable *rappports* confirme son effet de manière très significative tandis que l'effet des *questions* disparaît complètement. D'autre part, l'analyse plus fine des positions occupées au sein du Parlement s'avère particulièrement informative : d'un côté, l'appartenance au bureau du Parlement ou d'une commission n'a pas d'effet significatif voire un effet négatif ; en revanche, l'exercice de responsabilité partisane s'avère beaucoup plus payante électoralement, ce qui traduit plus vraisemblablement le rapport de force infra-partisan lors de la constitution des listes. Les effets de l'expérience en dehors du Parlement européen sont eux aussi contrastés. L'exercice d'un mandat local ou l'expérience de parlementaire national n'ont pas d'impact significatif sur la probabilité d'être réélu. Par contre, les anciens ministres bénéficient d'une prime électorale importante. Enfin, il se confirme que le fait de voter de la même manière que la majorité de son groupe – donc de faire preuve de solidarité partisane – constitue un atout dans la perspective d'une réélection, même si cet effet est très faible.

Conclusion

Contrairement à une idée reçue, il existe un lien entre activité au Parlement européen et « survie » électorale : connaître le niveau d'activité d'un député sortant permet de prédire (en partie) la probabilité qu'il soit réélu. D'autre part, l'analyse des élections de 2004 et de 2009 montre que toutes les activités ne sont pas également importantes pour prédire la réélection ou la défaite des sortants. Les rapports et les questions parlementaires comptent bien plus que le taux de présence ou les prises de parole en séance plénière. Il y a également une très grande inégalité entre les fonctions parlementaires : tandis que les responsabilités partisans accroissent les chances de réélection, l'appartenance au bureau d'une commission ou du Parlement n'est pas un investissement payant.

L'existence d'une corrélation entre l'activité parlementaire et la continuité dans le mandat peut se prêter à des interprétations contradictoires. On ne doit pas nécessairement en déduire l'existence d'un lien de causalité qui verrait les sortants ayant fait preuve d'une activité importante au Parlement européen bénéficier d'une véritable prime électorale de la part des partis (lorsqu'ils constituent les listes) ou des électeurs. Cette situation peut aussi correspondre à un processus d'auto-sélection en vertu duquel les sortants non désireux de poursuivre une carrière politique au niveau européen choisissent de délaissé ce mandat pour se consacrer à des tâches plus prometteuses (Navarro 2009). Cela dit, même si l'on interprète ces résultats comme traduisant davantage un processus d'auto-sélection qu'une sélection rétrospective (par les partis ou les électeurs), ces données n'en présentent pas moins un intérêt manifeste : elles montrent que la perspective de réélection incite les députés à se montrer actifs dans leur mandat et confirment ainsi la pertinence du modèle du vote rétrospectif.

Ce dernier, comme nous l'avons montré, ne devrait pas se limiter aux seules performances économiques des gouvernements sortants. Il devrait également intégrer l'évaluation rétrospective des parlementaires sortants en tenant compte de l'intensité de leur engagement, de son contenu idéologique et de l'expérience acquise au cours des mandats précédents. Par la suite, il conviendra d'élargir notre analyse en intégrant des variables relatives à l'orientation territoriale des pratiques parlementaires (« *constituency service* ») et en la généralisant à l'ensemble de la 6^e législature.

Références

- Corbett (Richard), JACOBS Francis, SHACKLETON Michael, *The European Parliament*, 5^e édition, Londres, John Harper, 2003
- Costa (Olivier), « Quelles leçons tirer du manque d'harmonisation des modes de scrutin aux élections européennes ? », in Pascal DELWIT, Jean-Michel DE WAELE (dir.), *Le mode de scrutin fait-il l'élection ?*, Bruxelles, Editions de l'Université de Bruxelles, 2000, p. 103-123
- Ibid.*, *Le Parlement européen, assemblée délibérante*, Bruxelles, Editions de l'Université de Bruxelles, 2001
- COSTA (Olivier) et MAGNETTE (Paul) (dir.), *Une Europe des élites ? Réflexions sur la fracture démocratique de l'Union européenne*, Bruxelles, Editions de l'Université de Bruxelles, 2007
- European Journal of Political Research*, vol. 32, n° 2, 1997 (« Political representation in the European Parliament »)
- Ferejohn (John), "Incumbent performance and electoral control", *Public Choice*, vol. 50, 1986
- Frognier (André-Paul), « Identité et participation électorale : pour une approche européenne des élections nationales », in G. Grunberg, P. Perrineau et C. Ysmal (dir.), *Le Vote des Quinze. Les élections européennes du 13 juin 1999*, Paris, Presses de Sciences Po, 2000
- Hix (Simon) et Hagemann (Sara), « Could changing the electoral rules fix European Parliament elections », *Politique européenne*, n° 28, 2009
- Høyland (Bjørn), « Selection in European Parliament Elections », colloque *Le Parlement européen, un parlement comme les autres ?*, Université libre de Bruxelles, avril 2009
- Kerrouche (E.), « Appréhender le rôle des parlementaires : étude comparative des recherches menées et perspectives », in O. Costa, E. Kerrouche et P. Magnette (dir.), *Vers un renouveau du parlementarisme en Europe ?*, Bruxelles, Editions de l'Université de Bruxelles, 2004
- Kousser (T.), « Retrospective voting and strategic behavior in European Parliament elections », *Electoral Studies*, vol. 23, n° 1, 2004
- Magni Berton (Raül), « Pourquoi les partis gouvernementaux perdent-ils les élections intermédiaires ? Enquête Eurobaromètre 2004 et élections européennes », *Revue Française de Science Politique*, vol. 58, n° 4, 2008

- Marrel (Guillaume) et Payre (Renaud), « Des carrières au Parlement. Longévité des eurodéputés et institutionnalisation de l'arène parlementaire », *Politique européenne*, n° 18, 2006
- Rozenberg (Olivier), « L'influence du Parlement européen et l'indifférence des électeurs : une corrélation fallacieuse ? », *Politique européenne*, n° 28, 2009
- Delwit (Pascal) et Poirier (Philippe) (dir.), *Parlement puissant, électeurs absents ? Les élections européennes de juin 2004*, Bruxelles, Editions de l'Université de Bruxelles, 2005
- Mayhew (D.), *Congress: The Electoral Connection*, New Haven, Yale University Press, 1974
- Navarro (Julien), *Les députés européens et leur rôle. Sociologie interprétative des pratiques parlementaires*, Bruxelles, Editions de l'Université de Bruxelles, 2009
- Perrineau (Pascal) (dir.), *Le vote européen 2004-2005. De l'élargissement au référendum français*, Paris, Presses de Sciences Po, 2005
- Verzichelli (Luca) et Edinger (Michael), « A critical juncture? The 2004 European elections and the making of a supranational elite », *Journal of Legislative Studies*, vol. 11, n° 2, 2005